



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES YVELINES

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1er juillet 1901

No D'ENREGISTREMENT 6.123

ENTRAINEMENT DES JEUNES 2024-2025

FLEURET : M9 - M11 - M13 - M15

	DATES	ARMES	M9	M11	M13 et M15
1er ENTRAINEMENT DES JEUNES	Dimanche 13 octobre 2024 Trappes	FLEURET	Convocation : 12 h 30 Scratch : 12 h 45	Convocation : 10 h Scratch : 10 h 15	Convocation : 14 h 00 Scratch : 14 h 15
2^{ème} ENTRAINEMENT DES JEUNES	Samedi 08 février 2025 Trappes	FLEURET	Convocation : 12 h 30 Scratch : 12 h 45	Convocation : 10 h Scratch : 10 h 15	Convocation : 14 h 00 Scratch : 14 h 15
3^{ème} ENTRAINEMENT DES JEUNES	Dimanche 06 avril 2025 Trappes	FLEURET	Convocation : 12 h 30 Scratch : 12 h 45	Convocation : 10 h Scratch : 10 h 15	Convocation : 14 h 00 Scratch : 14 h 15
CRITERIUM DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES	Dimanche 17 novembre 2024 St-Cyr l'Ecole	FLEURET	Convocation : 10 h 30 Scratch : 11 h	Convocation : 8 h 30 Scratch : 9 h	



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES YVELINES

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1er juillet 1901

No D'ENREGISTREMENT 6.123

- **Tarif** : 10 euros par Entraînement des Jeunes. 20 euros par équipes pour le Critérium Départemental.
- **Engagement** : avant le vendredi minuit soir précédent la compétition.
- **Récompenses** : médaille pour tous lors du 3^{ème} EDJ et diplôme pour les tireurs ayant participés aux 3 EDJ.